

Le marché des miels en France : chiffres, enjeux, acteurs

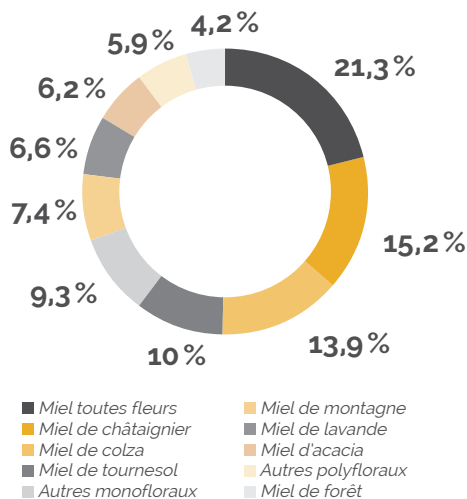
Production de miel français en 2016



Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale France AgriMer 2017.

La production française varie fortement d'une année sur l'autre. Elle baisse de 33 % par rapport à 2015, mais atteint un niveau proche de la production nationale en 2014.

Répartition de la consommation par typologies de miels



Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale France AgriMer 2017.

Les consommateurs français sont de plus en plus à la recherche de variétés florales de miels.

Les ventes de miel en France en 2016



■ Ventes par les adhérents du Syndicat Français des Miels
 ■ Ventes par les adhérents d'autres organismes

Source : France AgriMer - Synthèse filière apiculture juin 2016.

La part des ventes effectuées par les adhérents du Syndicat Français des Miels s'élève à 20 170 tonnes sur un total de 40 000 tonnes, soit 50,4 % du marché français. Les 49,6 % restants ont été vendus par les adhérents d'autres organismes.

Les acteurs de la chaîne de production



Apiculteurs : ils possèdent des ruches, y élèvent les abeilles et récoltent le miel.



Apiculteurs négociants : ils récoltent et commercialisent le miel qu'ils produisent et en achètent à d'autres intervenants.



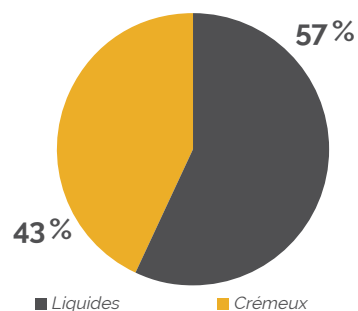
Conditionneurs : ils achètent le miel aux apiculteurs ou à des négociants. Ils l'analysent, réalisent éventuellement des assemblages et le conditionnent.



Industriels : ils utilisent le miel comme ingrédient dans leurs recettes.

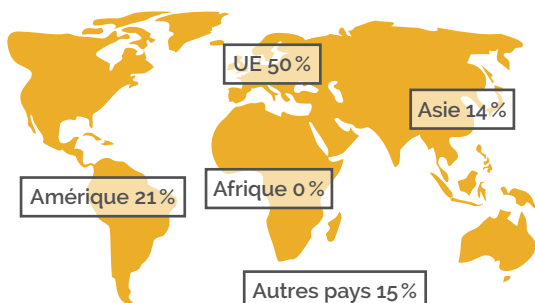
Consommation de miel en France en 2016

(Répartition par textures)



Sources : panel distributeurs IRI décembre 2016 + Statista 2017.

Part des importations de miel en France en 2016



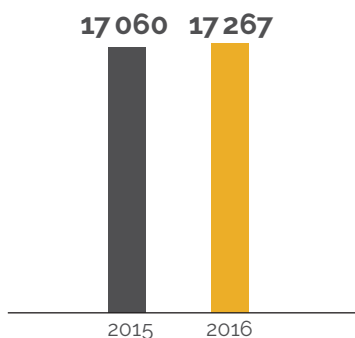
Les importations sont nécessaires pour répondre à la forte demande du marché et au goût des consommateurs français, de plus en plus attirés par des variétés florales non produites en France (oranger, eucalyptus, manuka...).

Source : Douanes françaises.



Distribution des miels

(en tonnes)



Source: IRI.

Le miel est majoritairement distribué dans les grandes et moyennes surfaces. On recense 25 à 65 références de miels dans les GMS, qui en revendent 17 267 tonnes.

Part du miel bio

Le miel bio représente environ

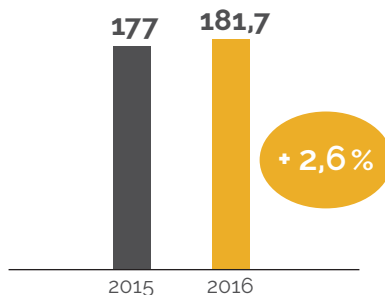
12 %

du total de miel produit en 2016.

Source: Synthèses FranceAgriMer 2017.

Chiffre d'affaires des adhérents du Syndicat Français des Miels

(en M€)



Source: Syndicat Français des Miels.

Part des marques de distributeurs

Les marques de distributeurs représentent



Source: IRI.

Les coulisses du miel

Pour produire



de miel, les abeilles doivent visiter plus de **500 000 fleurs** et parcourir **40 000 km**.

À propos du Syndicat Français des Miels: Le Syndicat Français des Miels a été créé en 1969 à l'initiative d'entreprises conditionnant les miels en pot pour une consommation directe ou à destination des industries alimentaires utilisant le miel comme ingrédient dans leurs recettes. Il est aujourd'hui composé de 12 entreprises pour la plupart familiales, fortement ancrées dans le patrimoine régional et ayant pour la plupart un historique d'apiculteurs. Le Syndicat a pour mission d'accompagner le développement de la filière apicole en France, d'être l'interface entre les conditionneurs de miels, les pouvoirs publics et les organismes liés aux professions apicoles, d'accompagner les entreprises du Syndicat sur la réglementation, la qualité et la sécurité des produits, de promouvoir l'image des miels auprès des consommateurs et de créer des synergies pour accompagner les entreprises dans leur développement à l'international.

Les conditionneurs traitent environ 80 % du miel consommé et travaillent en 5 étapes

1 Ils sélectionnent et reçoivent les miels.



2 Des analyses (organoleptiques, physico-chimiques, polliniques...) et des contrôles qualité sont réalisés tout au long de la chaîne de conditionnement et de distribution par des laboratoires spécialisés pour validation avant commercialisation.



3 Les conditionneurs peuvent effectuer des mélanges de miels pour répondre aux attentes des consommateurs (goût, texture...). C'est l'étape de l'assemblage.



4 L'étiquetage répond à une réglementation stricte, contrôlée par la DGCCRF. Il impose d'indiquer la ou les origines géographiques des miels.



5 Le conditionneur livre ses pots de miels aux GMS pour commercialisation.



Source: Synthèses France AgriMer juin 2016.

Contact presse:

Géraldine Clatot

+33 6 87 81 16 11

geraldine.clatot@ginkgo-rp.com